

ETUDIANTS

UNION EUROPEENNE, ESPACE ECONOMIQUE EUROPEEN, SUISSES

ATTENTION

La première demande et le renouvellement du titre de séjour étudiant sont facultatifs
(si vous souhaitez solliciter un titre de séjour étudiant, présentez les originaux et une copie des documents suivants, accompagnés le cas échéant de leur traduction en français par un traducteur agréé auprès d'une cours d'appel)

DOCUMENTS A FOURNIR

- **Si renouvellement, fournir la copie du titre de séjour**
- **Titre d'identité ou passeport en cours de validité**
- **Indication relative au domicile :** cette indication peut être apportée par tout moyen au choix du demandeur.
- **Trois photographies d'identité** récentes (format 35mm x 45mm – norme ISO/IEC 19794-5 : 2005) (pas de copie)
- **Justificatif de suivi des études :** attestation d'inscription dans un établissement agréé ou carte d'étudiant.
- **Justificatif d'assurance maladie :** attestation de prise en charge par une assurance des frais de couverture maladie et le cas échéant, maternité (pour la 1^{ère} année de séjour, la carte ou le formulaire européen de continuité de la prise en charge dans le pays d'origine peut être acceptée)
- **Justificatifs de ressources :** déclaration ou tout autre moyen équivalent laissé au choix, garantissant qu'il dispose pour lui et, le cas échéant, pour sa famille de ressources suffisantes (pas de montant de ressources à indiquer)

Cas particulier : citoyen UE soumis à régime transitoire faisant fonction d'interne ($\leq 60\%$ temps plein) : attestation de l'établissement du pays d'origine d'inscription en internat et indiquant la validation de 6 premières années d'études médicales ; certificat de l'établissement d'accueil précisant la durée du stage et la rémunération.